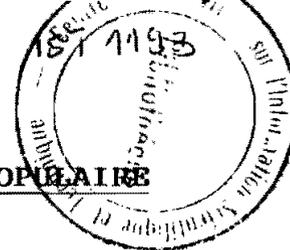


REpubLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



PREMIER MINISTERE

COMMISSARIAT A LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

PROGRAMME DE RECHERCHES  
DANS LE DOMAINE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA MISE EN VALEUR  
PERIODE 1986-1989

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

DECEMBRE 1985

## S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
I - <u>RAPPEL DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA MISE EN VALEUR</u>	1
II - <u>OBJECTIFS ET PROGRAMMES DE RECHERCHES DURANT LA PERIODE QUINQUENNALE 1985-89</u>	3
<u>AXE I - INVENTAIRE ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES</u>	7
1.1.- Inventaire et valorisation des ressources phyto-génétiques.	8
1.2.- Connaissance et valorisation des sols.	9
1.3.- Inventaire - Planification et utilisation rationnelle des ressources en eaux.	10
1.4.- Evaluation des ressources halieutiques	12
1.5.- Valorisation des infrastructures hydrauliques par l'aquaculture.	14
1.6.- Valorisation des ressources forestières	15
<u>AXE II - AMELIORATION DES TECHNIQUES CULTURALES ET PROTECTION PHYTO-SANITAIRE</u>	18
2.1.- Etude des techniques de travaux du sol en fonction des caractéristiques pédo-climatiques.	19
2.2.- Détermination d'une approche de la fertilisation en fonction des caractéristiques pédo-climatiques.	20

Pages

- 2.3.- Maîtrise des conditions d'utilisation des ressources en eau. 21
- 2.4.- Techniques de production des plants et semences. 24
- 2.5.- Recherches sur les parasites, ravageurs et maladies phyto-pathologiques à conséquence économique - Méthodes de lutte. 28

AXE III - ETUDE DE LA DEGRADATION DU MILIEU NATUREL  
AMENAGEMENT ET PROTECTION DES TERRES DE  
MONTAGNES - DES ZONES STEPPIQUES ET SAHARIENNES 36

- 3.1.- Etude et aménagement des milieux naturels des terres de montagnes. 38
- 3.2.- Etude de la désertification des milieux naturels. 43
- 3.3.- Connaissance et aménagement des milieux steppiques. 45
- 3.4.- Connaissance des milieux sahariens. 53

AXE IV - AMELIORATION DES PERFORMANCES ET DE LA  
CONDUITE DES CHEPTELS 59

- 4.1.- Connaissance et amélioration des performances de l'élevage bovin. 60
- 4.2.- Connaissance et amélioration des performances des élevages ovin, caprin et camelin. 62
- 4.3.- Connaissance et amélioration des performances des petits élevages. 64
- 4.4.- Alimentation et santé animale. 66

	<u>Pages</u>
<u>AXE V - VALORISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES ET DES SOUS-PRODUITS</u>	71
5.1.- Valorisation des céréales et légumes secs.	73
5.2.- Technologie de transformation de conservation des fruits et légumes.	76
5.3.- Valorisation du lait cru produit localement.	77
5.4.- Qualité des aliments.	79
5.5.- Nutrition.	80
5.6.- Valorisation des sous-produits.	81

Le programme à moyen terme tel que défini à travers les axes et thèmes de recherches, est le résultat d'un travail inter-sectoriel animé par le C.R.S.T.

Dans un premier temps, les Ministères de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Hydraulique, de l'Environnement et des Forêts ont été amenés à exposer leurs préoccupations au regard des perspectives de développement pour la période quinquennale 1985-89.

Sur cette base, des groupes de concertation ont été constitués en vue de la traduction des orientations de développement en programmes de recherches. Dans cette phase d'élaboration de programmes, ont été mises à contribution, les entités de recherches suivantes :

. MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

INRA - IDGC - IDCM - INAF - IVV - INPV -  
IDEB - IDOVI - IDPE - CERP -

Direction de la Recherche et de la Formation

. MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS

INRF - INRH - ENSH

Direction de la Recherche et de la Formation

. MINISTERE DES INDUSTRIES LEGERES

INIL - CERIAI Blida - ENAJUC

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**INA** - Unité de Recherches de l'Université de Bab-Ezzouar (URBT - URZA - URBFA) - Unité de Recherches de l'Université d'Oran (Sciences de la Terre - Biologie) - Unité de Recherches de Biologie Tlemcen - Instituts des Sciences Naturelles de Constantine et Annaba - INES de Biologie de Tizi-Ouzou - Sétif et Batna.

Les actions à moyen terme qu'il est possible de réaliser, au regard du potentiel scientifique (572 chercheurs permanents et associés), s'inscrivent dans les programmes nationaux prioritaires de recherches (P.N.P.R) relatifs :

- **AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRO-ALIMENTAIRE**
- **AU DEVELOPPEMENT DES ZONES ARIDES**
- **A LA REALISATION DE L'INVENTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES ET LEUR VALORISATION**
- **A LA REALISATION DE L'INVENTAIRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET LEUR VALORISATION.**

La réalisation de ce programme durant la période 1986-89 implique les mesures suivantes :

- 1 - Une optimalisation dans l'utilisation des ressources humaines à mobiliser au sein d'une cohérence inter-sectorielle des programmes et à orienter sur les actions prioritaires ;

- 2 - Une utilisation en commun des gros équipements (microscopes électroniques - spectrophotomètres à absorption atomique - serres - phytotron - parcelles expérimentales ...) et leur maintenances ;
- 3 - Une identification des activités de recherches au sein des stations expérimentales du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, des offices de mise en valeur, des stations de l'INRF et des unités industrielles du Ministère des Industries Légères ;
- 4 - Une amélioration du fonctionnement des unités de recherches du Ministère de l'Enseignement Supérieur, des stations expérimentales de l'INRA, des instituts de développement, du CERP et de l'INRF grâce à l'application de dispositions réglementaires relatives à l'autonomie de gestion des entités de recherches et à la décentralisation des programmes ;
- 5 - Une orientation des investissements sur les stations expérimentales où sont localisées les activités de recherches afin de mieux valoriser les infrastructures existantes et d'améliorer les conditions d'accueil des chercheurs et post-gradués impliqués dans les programmes prioritaires. Ceci devrait permettre de faciliter les conditions de mobilité et d'échanges inter-sectoriels ;
- 6 - Une intégration des travaux de thèses d'Ingénieurs et de post-graduation aux programmes de recherches afin de mieux valoriser

les potentialités nationales de réalisation des programmes et d'assurer la pérennité des actions engagées par l'ensemble des entités de recherches ;

- 7 - Une planification des ressources humaines qui tienne compte des besoins et des perspectives de développement des secteurs. A ce titre, il importe de réduire les déséquilibres constatés dans l'évolution des effectifs de certaines filières (Agronomie Saharienne - Pastoralisme - Mise en Valeur des terres de montagnes) par l'ouverture de post-graduation en accordant une attention toute particulière à l'examen de la passerelle ITA - INA.
- 8 - Une intégration de l'expertise internationale aux programmes de recherches qui ne doit être considérée que comme appoint des ressources nationales à mobiliser en priorité. Cette démarche est de nature à permettre la conception de projet à caractère "triangulaire" (Université - Secteurs productifs - Coopération) autour desquels pourraient s'organiser des enseignements de perfectionnement ou de post-graduation ;
- 9 - Une programmation de journées d'études par axe de recherche, afin de rapprocher les différentes équipes travaillant sur un même objectif et d'assurer la cohérence nécessaire des programmes à initier. Par ailleurs, il importe d'associer à ces manifestations

scientifiques, les stations expérimentales, les fermes pilotes et les secteurs de développement agricole (S.D.A) dans la perspective d'application de recommandations éventuellement formulées ;

- 10 - Une valorisation des travaux de recherches par la publication, l'adaptation et la vulgarisation au niveau des instituts de développement et unités de production. Les résultats de recherche et d'expérimentation seraient donc à traiter par les services concernés du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et diffusés à travers le réseau de vulgarisation.